

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3857-2013

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville
et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE
DE CONFIDENTIALITE**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **JEAN TRUELLE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, Projets majeurs et Développement des affaires, chez Gaz Métro;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
3. Dans le cadre du dossier R-3857-2013, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, la ventilation des coûts reproduits au tableau de la section 6 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1;
4. Cette ventilation contient les coûts estimés par Gaz Métro pour la réalisation du projet d'investissement visant la relocalisation d'une conduite d'alimentation à Malartic;
5. Considérant les montants qui sont en jeu, Gaz Métro entend lancer un appel de propositions afin d'obtenir le meilleur prix possible;
6. Or, un tel exercice serait dépourvu de toute valeur si les éventuels proposants connaissaient la ventilation des coûts qu'en a faite Gaz Métro;
7. Bref, permettre la divulgation de la ventilation des coûts reproduits au tableau de la section 6 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1 serait de nature à empêcher Gaz Métro de bénéficier du meilleur prix possible et ce, au détriment et préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée;

8. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité de la ventilation des coûts reproduits au tableau de la section 6 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1;
9. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ,

(s) Jean Trudelle

JEAN TRUELLE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 1^{er} jour d'août 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec